



Commission scolaire English-Montreal - Élection scolaire du 3 novembre 2024

## Avis public de la révision de la liste électorale

Cet **AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné aux électeurs de la commission scolaire par Natalie Audet, présidente d'élection, que :

1. La liste électorale de la commission scolaire a été déposée au siège de la commission scolaire le 29 septembre 2024.
2. La liste électorale de ces circonscriptions fera l'objet d'une révision :

Circonscription no 1, Circonscription no 2, Circonscription no 3, Circonscription no 4, Circonscription no 5, Circonscription no 6, Circonscription no 7, Circonscription no 8, Circonscription no 9, Circonscription no 10

- 3 Les conditions requises pour être une électrice ou un électeur et avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale sont les suivantes :

Toute personne qui, le 3 novembre 2024:

- Est majeure (avoir 18 ans accomplis);
- Est de citoyenneté canadienne;
- Est domiciliée sur le territoire de la commission scolaire
- Est domiciliée au Québec depuis au moins six (6) mois;
- N'a pas perdu son droit de vote à cause d'une tutelle;
- N'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire;

**et :**

- A un enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire anglophone qui dessert son domicile;
- ou**
- N'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire anglophone ou du centre de services scolaire francophone qui dessert son domicile. Cette personne a le droit de choisir d'être inscrite sur la liste électorale de la commission scolaire anglophone, ou de révoquer ce choix.

4. La liste électorale peut être consultée auprès de la commission de révision
5. Les demandes d'inscription, de radiation et de correction, ainsi que les avis de choix d'exercer son droit de vote dans une commission scolaire anglophone peuvent être présentés devant une commission de révision
6. Lors d'une demande d'inscription, l'adresse précédente de la personne visée doit être indiquée. De plus, deux documents doivent être présentés : l'un mentionnant le nom et la date de naissance et l'autre, le nom et l'adresse du domicile.
7. Les endroits, jours et heures pour consulter la liste électorale ou présenter une demande sont :

|                               |                         |                       |
|-------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| <b>Commission de révision</b> | Dimanche 6 octobre 2024 | Jeudi 10 octobre 2024 |
| 6000 avenue Fielding          | 10h-14h                 | 13h-17h               |
| Montreal, QC                  | Mardi 8 octobre 2024    | Mardi 15 octobre 2024 |
| H3X1T4                        | 10h-13h                 | 18h-22h               |

---

Donné à Montreal , le 5 octobre 2024.

Présidente d'élection